



3, place de la Mairie  
38490 AOSTE

☎ : 04.76.31.61.57

☎ : 04.76.31.73.80

mail : [accueil.mairie.aoste@orange.fr](mailto:accueil.mairie.aoste@orange.fr)

### Horaire d'ouverture de la Mairie

#### **Matin :**

Du Mardi au Vendredi : 8 h 30 - 12 h

Samedi : 9 h - 12 h

#### **Après-midi :**

Du Mardi au Vendredi : 15 h - 17 h

#### **Le Lundi :**

Accueil téléphonique uniquement  
8h30-12h00 / 15h-17h00

## RECENSEMENT MILITAIRE



- ↪ Tout jeune entre 16 et 18 ans doit se faire inscrire, à la mairie de son lieu de domicile, pour le recensement militaire
- ↪ L'attestation pourra lui être réclamée, par les écoles pour la poursuite des études, et par les auto-écoles pour son inscription au permis de conduire
- ↪ L'INSEE utilisera les informations fournies afin de procéder à l'inscription d'office sur les listes électorales.

Liste des pièces à fournir



## **IMPORTANT**

### Recommandations

Nous attirons votre attention sur l'importance de ce document original.

Il ne peut être édité qu'une seule fois en Mairie.  
Aucun double ne pourra être imprimé.

### **Il est donc primordial :**

↳ de conserver l'original

↳ et de ne donner que des copies

\*\*\*\*\*

Lorsque vous serez invité à participer à votre journée d'appel, une attestation de présence vous sera remise.

Vous devrez conserver également l'original de ce document.

## **Recensement militaire**

### Liste des pièces à fournir

La demande doit être faite par la personne elle-même, (accompagnée ou non de l'un de ses parents) et munie de :

↳ sa carte d'identité ;

↳ du livre de famille ;

↳ d'un justificatif de domicile (généralement au nom des parents : facture EDF, de téléphone fixe ou portable, quittance de loyer, avis d'imposition...)

Quelques questions d'ordre personnel seront posées à des fins statistiques de l'INSEE : niveau d'étude, situation matrimoniale...

\*\*\*\*\*

**Le document original ne sera remis qu'à la personne concernée, contre signature.**